



COMPTE-RENDU

Réunion du Comité Syndical du 14/09/2021

Le quatorze septembre deux mil vingt-et-un à dix-sept heures trente, le Comité Syndical du SIVU en faveur de l'enfance et de la jeunesse, régulièrement convoqué, s'est assemblé de manière exceptionnelle pour des raisons sanitaires dans la salle du conseil de Mornac sous la présidence de Madame RIFFÉ, Présidente.

PRÉSENTS : Mme Karima El HARMOUCHI, suppléante – M Alain BURLIER, titulaire - Mme Isabelle DESMORTIER, titulaire – Mme Céline DORCHIES, titulaire – Mme Catherine DESCHAMPS, titulaire – Mme Jocelyne BORDAS, titulaire - M Jacques PIOT, titulaire

Excusée : Mme DEZIER Murielle, suppléante

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Catherine DESCHAMPS

2021-25 DELIBERATION AUTORISANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LES COMMUNES POUR LES MENUS TRAVAUX D'ENTRETIEN DU SIVU

Madame la Présidente indique au comité syndical que le fonctionnement du SIVU Enfance Jeunesse implique, ponctuellement, d'effectuer des menus travaux d'entretien à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments dont il a la charge.

Madame la Présidente précise que la spécialité, ainsi que le faible volume annuel de ces travaux d'entretien, ne justifient pas la constitution d'un service technique au sein du SIVU et souligne que dans ce cadre, une coopération avec les communes constituant le SIVU peut être envisagée. Elle ajoute que ce partenariat permettrait de faire des économies sur les charges d'entretien, en évitant de faire appel à des entreprises extérieures.

Madame la Présidente indique qu'il convient de passer une convention avec les communes du SIVU stipulant les modalités de leurs concours.

Madame la Présidente propose aux membres du Comité Syndical d'accepter et de l'autoriser à signer la convention, annexée à la présente.

L'assemblée est invitée à en délibérer.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, autorise la signature des conventions avec les 4 communes du SIVU, ci-annexées.

2021-26 DELIBERATION FIXANT LES DATES DE FERMETURES DES SERVICES DU SIVU POUR L'ANNEE 2022

Madame la Présidente demande aux élus du comité syndical de bien vouloir approuver les dates de fermetures suivantes tenant compte des spécificités du calendrier civil et scolaire de l'année 2022.

	ALE	AJ	MPE	ADMIN
Vendredi 27 mai 2022	fermé	fermé	fermé	fermé
Lundi 1 au vendredi 5 août 2022	ouvert	ouvert	fermé	ouvert
Lundi 8 au vendredi 12 août 2022	ouvert	fermé	fermé	ouvert
Lundi 26 au vendredi 30 décembre 2022	fermé	fermé	fermé	fermé

L'assemblée est invitée à en délibérer.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, approuve les dates de fermetures telles que présentées dans le tableau ci-dessus.